



20.04.2010 - 08:19 Uhr

La biodiversité et sa valeur économique

Montreux (ots) -

La biodiversité et sa valeur économique: Avec le soutien actif de la Fondation Franz Weber, 4 députés européens lancent aujourd'hui une déclaration écrite pour une protection renforcée des écosystèmes fragiles et des espèces menacées et pour le calcul de la valeur effective de la biodiversité

Les Eurodéputés Catherine Bearder (libéral, UK), Michael Cashman (socialiste, UK), Sirpa Pitikäinen (conservateur FIN) et Bas Eickhout (vert, NL) lancent une déclaration écrite au sein du Parlement Européen qui vise à engager l'Union Européenne en cette année internationale de la biodiversité 2010 à y inclure des mesures concrètes pour la protection des écosystèmes et des espèces menacées du monde. De plus, cette déclaration demande la mise en place d'un système qui puisse mesurer et reconnaître la vraie valeur économique et sociale de la biodiversité.

En effet, les avantages indirects que procure la biodiversité aux êtres humains sont difficiles à quantifier car nous n'avons jamais eu à mettre un prix sur les « services rendus par les écosystèmes ». Le coût de remplacement de ces services rendus par les écosystèmes comme la purification de l'air et de l'eau, la régulation du climat, la production d'humidité et d'oxygène entre autres a été estimé à plus de 50 milliards d'euros par année, un coût qui augmente de plus en plus. (« L'économie des écosystèmes et de la biodiversité », rapport intermédiaire de la Commission européenne de mai 2008 (TEEB)).

La biodiversité possède également une valeur sociale. Elle a la capacité d'améliorer les niveaux de vie et joue un rôle clé dans les traditions et les styles de vie de nombreux peuples indigènes.

La valeur pratique de la biodiversité joue elle aussi un rôle important. Exemple concret, l'écotourisme soutient les populations locales et leur donne un revenu. Il peut aider à maintenir des communautés autochtones autosuffisantes, vibrantes et indépendantes.

Pour passer, la déclaration doit être signée par la majorité des Eurodéputés (soit au moins 369) qui ont jusqu'à fin juin 2010 pour s'en acquitter. Après ceci, les co-auteurs de la déclaration pourront saisir la Commission européenne afin qu'elle développe des propositions législatives pour faire face aux menaces sans précédent qui pèsent sur la survie de la biodiversité mondiale.

La Fondation Franz Weber qui a joué un rôle important dans l'élaboration de la déclaration écrite, sera active au sein du Parlement Européen tout au long du processus, à commencer par aujourd'hui où elle distribuera à tous les Eurodéputés un prospectus accompagné d'un sachet de graines de fleurs mélangées issus de production biologique.

Contact:

Vera Weber
Mobile: +41/79/210'54'04
E-Mail: veraweber@ffw.ch
Tél.: +41/21/964'24'24

Fondation Franz Weber
1820 Montreux, Suisse

Internet: www.ffw.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019151/100601802> abgerufen werden.